



CHAMPIONNAT DES COTES D'ARMOR

INDIVIDUEL DAMES et MESSIEURS

DIMANCHE 5 MARS 2023 au golf de PLENEUF

Ce règlement complète le "règlement spécifique des épreuves organisées par la Ligue de Bretagne" de l'année en cours. Les conditions de ce règlement particulier priment celles du règlement spécifique des épreuves organisées par la Ligue de Bretagne.

Critères de participation	Joueuses et joueurs licenciés d'un Club des Côtes d'Armor et/ou licencié « Bretagne » et domiciliés dans le département. Licence valable pour l'année en cours et certificat médical à jour ou questionnaire médical validé.
Organisation Formule de jeu	2 formules de jeu: <ul style="list-style-type: none">• Le championnat individuel 1er série en Stroke-play brut / 18 trous, seul qualificatif pour le championnat de Bretagne. Limites d'index: Dames 20, Messieurs 15. Repères: Dames bleus, Messieurs Blancs.• Le championnat individuel 2ème série en score maximum / 18 trous. Limites d'index: Dames 30, Messieurs 20. Repères: Dames rouges, Messieurs Jaunes. <p>L'index pris en compte est celui à la date de clôture de l'inscription Ordre des départs : 1^{er} série puis 2^{ème} série. 1^{er} départ à 8h00 Nombre d'inscrits limité à 100. Si les demandes dépassent ce chiffre, le choix des inscrits se fera par l'ordre des index.</p>
Inscription	Les inscriptions se font par l'extranet au plus tard le dimanche 26 février. Droits d'engagement : 24 Euros pour les adultes, 10 Euros pour les moins de 20 ans. Chèque à l'ordre du Comité Départemental de Golf des Côtes d'Armor.
Qualification Championnat de Bretagne	Pour être qualifié au championnat de Bretagne les index max, à la date de clôture des inscriptions au Bretagne, sont pour les Dames de 17,4 et pour les Messieurs de 12,4. Si ces conditions sont respectées les 7 meilleurs scores Dames et 18 meilleurs scores Messieurs du championnat départemental 1 ^{er} série seront qualifiés.
Remise des prix	30 minutes environ après la fin de l'épreuve, au Club-House du Golf.